

UNE PREMIÈRE OFFENSIVE RÉUSSIE POUR LA DÉFENSE DES RETRAITES !

La mobilisation du 27 mai à l'appel de la CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA, pour l'emploi, les salaires, les retraites, le service public, a rassemblé 1 million de personnes dans 176 manifestations. Ce n'est pas la résignation qui a dominé mais une forte combativité qui s'est manifestée dans les entreprises et les administrations, notamment par des milliers d'arrêt de travail.

Cette journée démontre une forte hausse sur tout le territoire de la mobilisation des salariés par rapport aux initiatives unitaires des 23 mars et 1er mai. Cela prouve la détermination des salariés à s'opposer à la réforme gouvernementale des régimes de retraites dont l'objectif central est de satisfaire les marchés financiers, et à exiger au contraire une véritable revalorisation du travail.

Avec 33,68% de grévistes à la DGFIP et 40,78% à la DDFIP du Morbihan, les agents ont démontré leur détermination face au dogmatisme du gouvernement. Des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Lorient, Vannes, Pontivy et Belle-Ile. En ignorant la signification de cette journée de mobilisation le gouvernement prend le risque d'un conflit de plus grande ampleur.

D'ores et déjà, la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA (la CFTC réserve sa réponse, FO continuant son cavalier seul) portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

Elles appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010.

**Toutes et tous en grève et
manifestations le 24 juin !**

Sommaire :

- ★ Une première offensive réussie pour la défense des retraites !
- ★ Campagne IR : de pire en pire.
- ★ Les retraites : un enjeu de société
- ★ Un nouveau syndicat offensif au service des agents
- ★ Les brèves



Campagne IR : de pire en pire.

Pour les agents des CDI ou des SIP, le retour des beaux jours signifie campagne d'impôt sur le revenu. En ces temps de crises, de fusions et autres restructurations, la CGT Finances Publiques vous propose de faire un bref état des lieux.

Nous aurions dû préparer cette campagne en CTPD avant qu'elle ne débute, comme cela avait été promis aux OS il y a quelques mois. Mais voilà, la mise en place des SIP a modifié le calendrier. M Bouriane se justifie en argumentant que l'emploi du temps ne le permettait pas et que la préparation d'un tel CTPD ne peut se faire en 15 jours. Ce serait bâcler le travail.

En somme, Monsieur le directeur nous explique qu'il faut du temps et des moyens pour rendre un service de qualité !

Pourtant des cadences de travail intenable, c'est ce que vous demandez aux agents des secteurs d'assiette.

- ❖ Absorber chaque année une nouvelle loi de finances toujours plus complexe.
- ❖ Accueillir et renseigner quelques 12 000 contribuables pour le site de Vannes en 19 jours, et encore plus sur Lorient.
- ❖ Traiter 80 % des déclarations au 20 juin et 100 % au 15 juillet soit en 2 mois.

Quels moyens met en oeuvre la direction pour atteindre ses objectifs ?

- ➔ Des moyens humains en baisse chaque année suite aux suppressions de postes.
- ➔ Des absences non remplacées (congé maternité ou longue maladie). A ce sujet, la politique de gestion de l'EDRA est à mettre en cause. Des EDRA censés renforcer les services touchés par ces absences sont affectés de façon permanente sur des postes vacants. Il n'y a plus aucune marge de manoeuvre.
- ➔ En prime, la mise en place des SIP est une priorité. Il faut donc déménager. La direction a pensé au mois Mai dans un premier temps.

Finalement après l'intervention des agents concernés, ce sera Avril pour Lorient et un secteur de Vannes, Juillet et Août pour les autres secteurs.

Que dire des centres où la fusion CDI/CDIF a été faite (Auray, Pontivy, Ploërmel). Cette fusion est très lourde à supporter pour les agents, de plus la pérennité d'un référent foncier indispensable est menacée.

Qui s'y retrouve dans tout cela?

- Le contribuable, sûrement pas. Les modifications de dernière minute, qui frappent en premier les populations les plus en difficulté (suppression de la 1/2 part pour les célibataires, veufs, le RSA...) créent des incompréhensions lors de la réception.
- Les agents encore moins. Les conditions de travail se dégradent.

Chaque service a sa feuille de route avec le nombre de déclarations à saisir chaque semaine. La qualité de la saisie des déclarations se dégrade, le travail perd en intérêt (saisie à la chaîne). Il est loin le temps où la promesse a été faite que la saisie locale serait un plus pour les agents en terme d'intérêt du travail. Seule la course statistique à la saisie importe au yeux de la direction !

Enfin, si le CTPD revendiqué par la CGT sur l'organisation de la campagne IR s'était tenu, un certain nombre de questions restées sans réponse à ce jour (comme par exemple quels critères de répartition pour la prime de campagne ?) ou de difficultés rencontrées auraient trouvé une solution en amont.

La CGT Finances Publiques reste en alerte et tient à rappeler que les agents ont des droits (congés...). Nous veillerons à ce qu'ils soient respectés.

Les retraites : un enjeu de société

Le gouvernement vient de publier son document d'orientation sur la réforme des retraites, il s'inspire très largement des positions du MEDEF. Pour lui, il n'y a qu'une solution possible : l'allongement de durée de cotisation et le recul de l'âge légal de départ en retraite. Il exclut d'emblée les deux autres leviers existants pour pérenniser le système par répartition (et le montant des pensions) : l'assiette et le montant des cotisations. Il s'agit bel et bien d'une position dogmatique !

D'autres solutions existent ! La CGT fait des propositions :

- ➔ consacrer au financement des retraites une part plus importante du PIB en raison de l'augmentation objective du nombre de retraité-e-s ;
- ➔ réformer l'assiette de cotisation des employeurs et mettre fin aux exonérations de cotisations ;
- ➔ réformer les mécanismes de compensation (suppression de la surcompensation et prise en compte de la contributivité réelle de chaque régime) ;
- ➔ élargir l'assiette des cotisations avec intégration de tous les éléments de rémunération (bonus, participation, intéressement et stock-options) ;
- ➔ soumettre les revenus financiers des entreprises à contribution ;
- ➔ mettre en oeuvre une autre politique de l'emploi avec notamment des mesures véritablement efficaces pour l'emploi des salarié-e-s de 50 à 60 ans et pour celui des moins de 30 ans et la fin des temps partiels imposés.

Concernant la Fonction Publique :

- ➔ Maintien de l'âge légal de départ à 60 ans
- ➔ Taux de 75% pour une carrière complète prenant en compte l'ensemble des éléments de rémunérations (traitement indiciaire + indemnités complémentaires de traitement + intégration des primes)
- ➔ Prise en compte des années d'étude et d'interruption involontaire d'activité
- ➔ Amélioration des droits familiaux
- ➔ Meilleure prise en compte de la pénibilité
- ➔ Pour la Fonction publique, une carrière complète équivaut à 37,5 annuités
- ➔ Amélioration du Code des Pensions, avec maintien de l'indice détenu pendant 6 mois pour le salaire de référence
- ➔ Pas de caisse spécifique pour les fonctionnaires de l'Etat
- ➔ Mise en extinction du RAFP (Retraite additionnel de la Fonction Publique, véritable fonds de pensions)
- ➔ Et pour le financement, taxation des revenus financiers, plus grande contribution des stocks options et autres dispositifs similaires, modulation de la cotisation employeur selon le niveau de salaires versés, de la formation professionnelle dispensée...

D'autres voies sont donc possibles, des solutions il y en a ! Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site de la CGT consacré aux retraites (<http://www.cgt.fr/spip.php?rubrique1325>) et à signer la pétition en ligne (<http://www.cgt.fr/spip.php?article37297>). Attention, les adresses mail intranet ne fonctionnent pas pour signer la pétition (utiliser une adresse personnelle).

AUJOURD'HUI, TIRANT LES LEÇONS DES BATAILLES DE 1993, 1995, 2003 ET 2007, LA CGT ENTEND OEUVRER À LA CONSTRUCTION D'UN LARGE FRONT DE LUTTE UNI AFIN DE PERMETTRE AUX SALARIÉS DE PASSER À L'OFFENSIVE.

**TOUTES ET TOUS, DÉFENDONS L'AVENIR DE NOS
RETRAITES LE 24 JUIN PAR LA GRÈVE ET LES
MANIFESTATIONS !**

Un nouveau syndicat offensif au service des agents

La CGT Finances Publiques est née le 7 mai dernier, à l'issue du congrès de Seignosse, de la réunion des syndicats SNT-CGT (CGT trésor) et SNADGI-CGT (CGT Impôts).

Ce nouveau syndicat est maintenant présent sur tous les départements et pour les deux filières de gestion. Par addition des résultats des deux anciens syndicats, la CGT demeure la seconde force syndicale au plan national. Aux élections en CAPL, c'est la CGT qui rassemble le plus de voix !

La CGT Finances publiques, avec près de 1000 élus en CAPL et 300 représentants en CTPD et 12000 agents syndiqués, de toute origine, territoriale, fonctionnelle, catégorielle, s'engage à créer les

conditions nécessaires pour garantir et aller à la conquête de nouveaux droits individuels et collectifs.

Au plan local, l'assemblée générale constitutive de la section de la CGT Finances Publiques se tiendra à la rentrée 2010. Depuis plusieurs années, les deux sections travaillent en commun.

Pour donner plus de poids au syndicalisme CGT, pour faire entendre encore plus fort vos attentes, adhérez dès aujourd'hui à la CGT Finances Publiques !

Les Brèves

HELIOS et CHORUS

Des applications informatiques qui ne sont toujours pas opérationnelles et qui dégradent les conditions de travail des agents de la filière gestion publique. HELIOS une application lente, lourde, complexe, instable, qui engendre de nombreux retards dans les postes, beaucoup de stress et de fatigue, une perte d'autonomie, davantage pensée pour les dépenses que pour les recettes, peu adaptée aux gros postes qui ont de nombreuses recettes. Cette application s'avère encore plus lourde pour les TRESORERIES HOSPITALIERES !

GESPRO dans les SIE : un début chaotique !

Les problèmes se multiplient pour les agents mais il fallait coûte que coûte déployer rapidement cette application (décision politique... pour gérer le remplacement de la TP par la CET!)

Avenir des petits postes comptables

Les agents déplorent le manque de visibilité sur leur avenir : la direction ne leur communique aucune information. Elle avait préparé la fusion de ces petites trésoreries soit en nommant des chefs de poste en intérim et/ou en anticipant les suppressions d'emploi. Malgré la suspension du projet, la Direction n'est pas revenue sur les mesures déjà prises.

Résultat : de grosses difficultés de fonctionnement et des conditions de travail très difficiles (pressions statistiques sur les délais notamment, difficultés pour prendre les congés, pas de responsable affecté dans le poste). La propagande du gouvernement sur le guichet fiscal unique a généré un flux supplémentaire de contribuables pendant la campagne IR. La présence d'un contrôleur de la filière fiscale pendant une journée est insuffisante !

Le flux constaté confirme la pertinence de l'existence de ces postes comptables, les fusions de ces postes doivent être stoppées et non pas suspendues. Les moyens en emplois doivent être donnés pour accomplir pleinement les missions !